



Je suis intéressé(e) à œuvrer comme bénévole :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Portable : Date de naissance :

E-mail : Taille T-shirt :

Les membres d'une société membre de l'Association TC VD 2022 doivent s'inscrire auprès de leur société.

Vos disponibilités, veuillez cocher les cases :

Date	Matin	Après-midi	Soir
Samedi 18 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 24 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 25 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 26 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lundi 27 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vendredi 1 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 2 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 3 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vendredi 8 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 9 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 10 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Vos préférences

<input type="checkbox"/> Commissaire de tir	<input type="checkbox"/> Secrétaire de tir	<input type="checkbox"/> Centrale de tir (adm.)
<input type="checkbox"/> Parking, circulation	<input type="checkbox"/> Cantine sans service Avanturies	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> (Dé)montage sites	<input type="checkbox"/> Nettoyage Avanturies	<input type="checkbox"/>

Je suis disponible **avant** pour le montage du 16 mai au 10 juin et/ou **après** la fête pour le démontage du 11 au 22 juillet (nombre de jour à convenir)

Par ma signature, j'accepte la charte du bénévole (voir au verso).

Date :

Signature :

Renseignements et inscriptions

Pierre André Zeiter, Place du Général Guisan 19, 1530 Payerne

E-mail : personnel@tcvd22.ch, portable 079 660 21 66



Charte du bénévole

Par son inscription, le bénévole s'engage à respecter la charte suivante :

- Je respecte scrupuleusement le plan de travail communiqué par l'organisateur.
- J'annonce suffisamment à l'avance ou dès que connu, tout changement de disponibilité ou cessation de mon activité.
- **Je dois participer à une séance de formation** et j'applique les règles fixées par l'organisateur. Je fais preuve de réactivité et d'initiative face aux imprévus.
- J'accomplis avec sérieux et jusqu'au bout l'activité dont je suis en charge, en étant conscient que mes missions sont dictées par des règles qui doivent impérativement être respectées.
- Par mon attitude, je donne une bonne image de notre région ; je garde le sourire en toutes circonstances. Je suis à même de renseigner sur l'organisation du site où je suis engagé.

Conditions d'engagement

- Les frais de transport et de logement ne sont pas pris en charge par les organisateurs.
- Chaque bénévole reçoit un t-shirt, à porter lorsqu'il est en activité.
- Les repas de midi et les collations du matin et de l'après-midi sont offerts. Pour le personnel de la Centrale de tir, Payerne, selon règles particulières.
- Une indemnité de CHF 20.- est payée par demi-jour d'engagement (env. 5 heures), l'indemnité doit être retirée, le dernier jour d'engagement au guichet « Bénévoles », à la Centrale de tir, Payerne.
- Les bons non utilisés ne sont pas remboursés.

Responsable du personnel : Pierre-André Zeiter +41 79 660 21 66

Informations générales / Centrale de tir, Payerne, Les Avanturies : +41 26 662 19 39
144 Ambulance
117 Police
118 Pompier